



## COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE NOUVELLE AQUITAINE

**CSE n°7 – 16 juin 2020**

La réunion du CSEE Extraordinaire du 16 JUIN 2020 s'est déroulée en visio conférence. Elle était présidée par Stéphane CERVEAU (Directeur Régional), Denis GOCEL (DRH) avec la participation de Christophe HOURQUEBIE (Directeur finance et exécutive services) et Monique LAJUGIE (Directrice Ingénierie et innovation).

### **Q1- Approbation des procès-verbaux des CSEE des 21 avril 2020, 14 mai 2020 et 19 mai 2020.**

Les trois PV sont adoptés à l'unanimité.

La délégation **Force Ouvrière** demande à ce que, les déclarations syndicales soient présentées dans les PV, avec les logos syndicaux des organisations déclarantes.

### **Q2- Retour sur les travaux de la commission Santé Sécurité Conditions de travail du 4 juin 2020.**

Les salariés encore en télétravail sont désormais, au maximum, deux jours par semaine sur les sites.

A ce jour, il y aurait 28% de stagiaires en distanciel, 71 % en présentiel et très peu de stagiaires en « mixte ».

Des salariés font part d'anxiété quant à la surcharge de travail lors de la reprise.

Aucune donnée n'a été transmise sur les taux de travail à distance, en présentiel ou en mixte pour les salariés.

Les conditions de reprises sont globalement correctes et les stocks de masques et de lingettes désinfectantes suffisants.

**Les élus ont porté à l'ordre du jour une réclamation concernant les comptes-rendus des réunions mensuelles de RP** : à ce jour, très peu de directeurs de centre transmettent au CSEE les comptes-rendus.

La direction régionale dit avoir fait le point avec l'ensemble des directeurs.

Pour **Force Ouvrière**, si on peut comprendre que la mise en route du CSEE dans des conditions « Covid » est compliquée, il n'en reste pas moins qu'il est indispensable que ces comptes-rendus mensuels soient rédigés et que les membres de la commission CSSCTE y aient accès.

### Q3- Information consultation sur le licenciement d'un salarié de Châtelleraut.

### Q4- Information consultation sur le licenciement d'une salariée de Bordeaux-Bègle.

Deux dossiers de salariés protégés sont présentés au CSEE.

Ces 2 dossiers concernent des collègues qui ont eu des mandats syndicaux.

Pour le 1<sup>er</sup> dossier, de nombreuses questions posées par FO restent sans réponse : aucune justification que la formation supprimée n'était pas rentable ; Qu'en est-il des propositions faites par le formateur quant aux pistes envisageables ? Pas d'explication quant aux motifs de refus à ses candidatures....

Pour le 2<sup>nd</sup> dossier, la salariée a fait part de son souhait de quitter l'AFPA. Toutefois La délégation **Force Ouvrière** reste convaincue qu'un salarié qui « souhaite » quitter l'AFPA le fait souvent en dernier recours, quand les conditions de travail, d'évolution ou de reclassement sont suffisamment mauvaises pour que le salarié préfère partir.

**Force ouvrière** a voté « CONTRE » le licenciement de ces deux salariés. Pour FO, des élus et Organisations syndicales n'ont pas vocation à valider des licenciements.

### Q5- Suivi des comptes : comptes de résultat 2019 et résultats du premier trimestre 2020.

#### Budget 2019 :

Les résultats de l'année 2019 sont globalement bons pour la Nouvelle Aquitaine avec un EBE positif de 2 237 279€ (EBE 2018 de 2 060 278€). Pour la direction, l'explication réside dans de bons résultats sur le Marché National de Service Public (MNSP) et sur Prépa Compétences. Une bonne valorisation de GTA a également permis de valoriser de nombreuses activités.

Le total des produits s'élève à 68 375 982€ (- 736 959€ par rapport à 2018).

Le total des dépenses s'élève à 66 136 603€ (- 913 760€ par rapport à 2018).

Les dépenses de personnel s'élèvent à 45 748 003 € (-975 574€ par rapport à 2018).

#### Budget 2020 : Prévisionnel et réalisé à fin mars.

L'objectif des produits annuels est de 68 148 265€ avec un réalisé de 14 367 637€ à fin mars (objectif à fin mars était de 13 597 775€).

Le prévisionnel des charges annuelles est de 65 225 733€ avec un réalisé de 16 224 968€ à fin mars (l'objectif à fin mars était de 16 249 115€).

L'EBE attendu en 2020 est de 2 922 532€. Il est de - 1 857 331€ à fin Mars.

Les effets du Covid se font légèrement sentir avec un retard dans la valorisation de GTA, mais l'impact Covid est faible grâce au maintien de l'activité en télétravail.

Le second trimestre devrait, par contre être marqué par un net recul de la production (formations suspendues ou non redémarrage, en raison du Covid). Le budget prévisionnel avait, par ailleurs été construit en prévoyant un démarrage lent de l'HSP ce qui amoindrit, pour l'instant les effets de la crise sanitaire.

L'analyse de la délégation **Force Ouvrière** repose encore une fois sur une augmentation de la productivité en 2019 (La Direction parle, quant à elle, « d'efficience ») : Les produits réalisés étant supérieurs de 1 419 916€ au budget prévisionnel alors que les dépenses de personnel sont inférieures de 64 278€ par rapport au budget. Pour **Force Ouvrière**, les chiffres sont bons au détriment des conditions de travail des salariés.

Afficher de bons chiffres en cette période de Plan Social, de conditions de travail dégradées et de sous effectifs (91 postes encore à pourvoir en NA !) peut sembler rassurant à certains, mais ne doit pas masquer la réalité.

La délégation FO fait remarquer que les salariés ont droit à un retour des efforts fournis.

**La délégation Force Ouvrière est la seule délégation à demander une rétribution des salariés pour leurs bons résultats en 2019 !**

La Direction se contentera de rappeler que cela se traite en Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) : Et en NAO, la direction générale regardera les chiffres Nationaux pour expliquer que ... « une rétribution de l'effort fourni, n'est vraiment pas envisageable par les temps difficiles que nous traversons ! »

Pédalez petits salariés, continuer à pédaler et attendez au mieux des remerciements.

#### **Q6- Etat de la production à fin mai et perspectives à fin août 2020 ; calendrier de la montée en charge de l'activité (présentiel et distanciel).**

Les documents fournis par la Direction sont pour le moins difficilement exploitables : Enormes tableaux Excel, caractères minuscules, le tout en version PDF : où comment décourager les élus d'analyser ces données !! Un nouveau document devrait être fourni en format Excel.

La reprise de l'activité se fait graduellement, La direction se dit « en attente des directives gouvernementales de Muriel PENICAUD » pour répondre à nos interrogations.

Pour la délégation **Force Ouvrière**, les chiffres fournis ne permettent pas d'analyses globales et fiables : au mieux une comptabilité d'épicier (indispensable mais non représentative). Cette question reste donc sans réponse fiable même s'il est certain que le personnel s'est réellement investi dans le télétravail et a permis ainsi le maintien de la Production.

Par contre, les propos tenus par le ministre de l'Action et des Comptes publics qui rappelle que les salariés devront travailler plus en fin d'année pour récupérer le manque à gagner et couvrir les dépenses engagées dans la crise sanitaire laisse à penser que, les heures non faites à ce jour, devront être réalisées avant la fin de l'année...Comment ? La Direction garantit que ce n'est pas possible dans le cadre de l'HSP...A suivre...

#### **Q7- Point PSE : bilan licenciements, mise en place des nouvelles organisations et campagne de recrutement en cours.**

Nous pouvons retenir les données chiffrées suivantes (PSE au 31 mai 2020) (Voir le détail national dans le compte rendu CSEC transmis le 17/06/20) :

- 34 postes créés (et 18 postes pourvus)
- 63 postes libérés dans le cadre du PDV et 29 pourvus.
- 67 postes libérés suite à des départs naturels et 26 postes pourvus

Au total, 164 postes ont été libérés et 73 pourvus : La Nouvelle Aquitaine a donc recruté 45% des postes à pourvoir.

Pour être plus précis, en ce 16 juin, il reste 91 postes en recrutement.

Des dysfonctionnements perdurent sur AfpTalents, certains recrutements portent à interrogation, et en même temps les raisons de la non retenue de certaines candidatures sont peu compréhensibles.

Pour la délégation **Force Ouvrière**, le taux de recrutements semble faible, même si la Direction dit « être dans la moyenne ». Il nous semble évident que les effectifs des équipes de recrutement sont insuffisants actuellement.

**Force ouvrière** dénonce l'opacité des recrutements et des décisions prises.

**Force Ouvrière** fait remarquer que certaines primes de mobilités n'ont pas été versées : il y aurait, selon la Direction, un décalage sur juin et juillet suite à un bug du logiciel « paye » en mai.

**Pour FO**, la Direction Régionale doit se donner les moyens humains d'accélérer les recrutements pour permettre au personnel de reprendre souffle, certains collectifs sont déstructurés à ce jour et en limite de rupture.

#### **Q8- Point de situation sur les comptes AEP et ASC.**

En l'absence de la trésorière, le secrétaire présente les comptes des ASC et EAP.

Les subventions des ASC (120 927 €) et de fonctionnement (47 296 €) ont été versées au CSEE.

La plateforme ASC devrait entrer prochainement en fonctionnement.

Un différend oppose toutefois certains élus et des membres du bureau du CSE :

Une idée de principe avait été émise par certains membres du bureau du CSE quant à l'organisation d'une tombola lors de la mise en place de cette plateforme.

Toutefois, la dépense a déjà été engagée par des membres du bureau du CSE sans passer par le vote des élus !

Un CSEE extraordinaire à distance, est donc prévu lundi prochain pour palier à cette irrégularité.

Pour la délégation **Force Ouvrière**, il est évident que l'engagement des dépenses ne peut se faire sans un vote des élus titulaires représentants du personnel. Le bureau ou certains membres du bureau ne peuvent décider seuls. Le bureau du CSE doit proposer une délibération au vote avant tout engagement financier. La clarté des comptes et la démocratie est à ce prix.

#### **Q9- Dernière mise à jour des organigrammes.**

Les organigrammes de la région (qui fait quoi et où) sont mis à jour. Toutefois, l'absence de certains noms de salariés CDI alerte les élus. Il s'avère que le document PDF remis aux élus est une « mauvaise traduction du tableau Excel ». La direction s'engage à fournir le tableau Excel à la prochaine réunion.

**Pour plus de détails sur les échanges, rapprochez-vous des élus Force Ouvrière : nous sommes à votre disposition.**

## Vos élus **Force Ouvrière** au CSEE

### Elus FO Titulaires au CSEE



Eve GAINIE  
Poitiers (86)



Laurence STIEN  
Limoges (87)



Séverine DE SOUSA  
Egletons (19)



François CONTHIER  
Périgueux (24)

### Elus FO suppléants au CSEE

## Les DSR **Force Ouvrière** en Nouvelle Aquitaine



Françoise BOICHUT  
Egletons (19)



Alain BOULESTEIX  
Bordeaux (33)



Laurence STIEN  
Limoges (87)

